

## Procédure à respecter par les stagiaires enseignants/éducateurs-SECONDAIRE

- Envoyer une demande de stage à la Direction Adjoint **par mail** à l'adresse suivante : directionadjointe@arwaremme.be
- Dans cette demande, le stagiaire doit préciser :
  - Son NOM et son prénom Ecole
  - La ou les branches concernées
  - Le type de stage (observation, pratique, ...)
  - Le nombre d'heures à prester
  - Les dates (début et fin)
  - Le cas échéant, le professeur concerné si un accord préalable a déjà été trouvé
- Avant de commencer le stage, faire signer les documents émanant de l'école par la Direction Adjointe

## Procédure à respecter par les stagiaires PAPO (personnel administratif et ouvrier)

- Envoyer une demande de stage à l'économat par mail à l'adresse suivante : economat@arwaremme.be
- Dans cette demande, le stagiaire doit **préciser** :
  - Son NOM et son prénom Ecole
  - La fonction
  - Le nombre d'heures à prester
  - Les dates (début et fin)
- Avant de commencer le stage, faire signer les documents émanant de l'école par la comptable.